

Mairie d'INGRANNES



10 rue de la Mairie 45450 INGRANNES
Tel : 02 38 57 13 08
mairie.ingrannes@wanadoo.fr

INGRANNES le 09 mai 2023

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister à la **Réunion du Conseil Municipal** qui se tiendra à la mairie d'Ingrannes le :

16 mai 2023 à 19h30

ORDRE DU JOUR :

◆ DELIBERATIONS :

- Approbation du compte rendu de conseil précédent
- Election du secrétaire de séance
- Vote des taux d'imposition sur l'habitation de la commune pour le budget 2023

◆ QUESTIONS DIVERSES

Le Maire,
Éric POILANE

